



*Nos références à rappeler : URB/Sentier-75-Bousval*

## **MODIFICATION A LA VOIRIE COMMUNALE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, le Collège Communal porte à la connaissance des habitants qu'il a décidé de procéder à une enquête concernant la demande de déplacement d'une partie du sentier n°75 sur Bousval (planches de détail de l'atlas n°10), introduite par S.A. STRUDELIMMO et la Ville de Genappe.

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, service urbanisme :

- du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45 sur rendez-vous ;
- les jeudis 2, 16, 23 et 30 mai 2024 sur rendez-vous.

Date affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête
Le 26 avril 2024	Le 2 mai 2024	Le 4 juin 2024 à 10h00

**Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal**, durant la période d'enquête :

- soit par courrier ordinaire daté et signé (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe),
- soit par courriel identifié et daté ([info@genappe.be](mailto:info@genappe.be)),
- soit par télécopie datée et signée (067/79.42.47),
- soit remises à l'agent traitant dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique porteront la mention : *URB/Sentier-75-Bousval*.

**Les réclamations et observations orales** peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent traitant ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe au service urbanisme le **4 juin 2024 à 10h00**.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent traitant : **Mélanie Leemans – 067/79.42.32 – [melanie.leemans@genappe.be](mailto:melanie.leemans@genappe.be)** dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

A Genappe, le 25 avril 2024

La Directrice Générale,  
(sé) M. TOCK

Le Bourgmestre,  
(sé) G. COURONNE